



20150161

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRYSéance publique du 1^{er} décembre 2015

L'an deux mille quinze, le premier décembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 novembre 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM Gallot, Yaouanc, Bonzon, Lahorgue, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhais et Gony.

Excusé(s) : Mme et MM. Davril (procuration à M. Baudry) et Vigier (procuration à M. Sorhais).

Absente : Mme Dallet

Secrétaire de séance : M. Michel Lahorgue

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

N°2 : Objet : Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif du syndicat URA

Le Maire expose que le Président du syndicat d'assainissement collectif et non collectif URA a fait parvenir le rapport sur la qualité et le coût du service public d'assainissement collectif et non collectif. Il précise que ces rapports doivent être adoptés par le Conseil Municipal.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**

ADOpte le rapport sur la qualité et le coût du service public d'assainissement collectif et non collectif du syndicat AEP URA.

Vote : 16

Pour : 18 dont 2 procurations

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry

Approuvé le 16/12/2015